

Qui sème la misère, récolte la colère

Les économies ne doivent pas se faire sur le dos des retraité·es !
Les dividendes du Cac 40, les cadeaux fiscaux au patronat, ça suffit !



Présent·es le 8 mars, les retraité·es ont montré leur détermination pour revendiquer le droit à vivre une retraite sereine et heureuse. Sans avoir peur de la fin du mois (ici au Havre).

Le 26 mars, de nouveau dans la rue : « nous ne nous laisserons pas voler, augmentez nos pensions, maintenant » ! Près de 130 manifestations et rassemblements dans les territoires. Par milliers, les retraité·es ont réaffirmé la nécessaire augmentation des pensions et des retraites de 10 % tout de suite, et de revaloriser les petites pensions.



SOMMAIRE

2
2024 : Une année de commémoration

3
Les Jours heureux

4
Économie : Vous avez dit pouvoir d'achat ?

6
Internet : Le nouveau site des retraité·es Cgt

7
Brèves

2024

Une année de commémoration

21 février 1944, Missak Manouchian, avec la plupart de ses camarades et d'autres résistants, exécutés par les nazis.

15 mars 1944, les membres du Conseil national de la Résistance signent à l'unanimité le Programme d'action de la Résistance.

Quelle belle journée, ce 21 février 2024. Missak et Mélinée Manouchian, rejoignent les grands personnages de notre histoire.

Assister à la cérémonie précédant du couple Manouchian, entendre ces paroles, ces discours, qui font le lien entre l'histoire d'hier et celle d'aujourd'hui, fait se sentir humble, mais aussi fier, de porter les mêmes aspirations qui leur ont valu d'être aujourd'hui honorés. La Cgt a joué un rôle prépondérant pour obtenir cette reconnaissance et la réparation de l'injustice envers les travailleuses et travailleurs immigrés.

Nous ne devons pas être dupes des manœuvres d'un gouvernement qui se sert allègrement de



l'histoire de ces femmes et de ces hommes résistant-es, pour masquer leur inhumanité et leur soif de servir, et bien servir, le patronat et le capital.

Beaucoup ne connaissent pas l'histoire des FTP-MOI, francs-tireurs et partisans - main-d'œuvre immigrée. Elle est avant tout une histoire syndicale, pour la défense des intérêts des salarié-es issu-es de l'immigration; c'est aussi l'histoire de la Cgt. Nombre de documents, de sites, relatent leurs luttes et leur entrée dans la Résistance, refusant l'occupation nazie sur

leur territoire, considérant que la France était leur pays. Avec Missak et Mélinée, ce sont « 23 étrangers et nos frères pourtant », comme l'a écrit Louis Aragon dans le magnifique poème qu'il leur a dédié, reconnu par une Nation.

RÉSISTANCE ET PROGRÈS SOCIAL

Les fondements de notre système de protection sociale ont vu le jour, voilà 80 ans, avec le programme du Conseil national de la Résistance, *Les jours heureux*.

Comment, par des actes politiques, un programme de réformes, de nationalisations, de créations d'institutions, de droits nouveaux pour les syndicats, a pu redresser économiquement et socialement le pays? C'est possible par la réappropriation au bénéfice de la Nation, de grands enjeux comme l'énergie, les banques, la fonction publique, sans oublier la généralisation de la Sécurité sociale. La Cgt y a fortement participé. L'acharnement à vouloir détricoter l'ensemble de ce programme a commencé au lendemain de sa promulgation. Tant, pour le patronat et ses sbires, il était intolérable que leur pouvoir absolu soit spolié.



Dépôt de gerbe devant le dernier domicile connu du couple Manouchian à Paris, ce 21 février 2024.

Aujourd'hui, où nous sommes face à une situation de recul des droits, d'appauvrissement, de montée de nationalisme, il est important de rappeler que grâce à ce programme, *Les Jours heureux*, la France a connu une période d'expansion économique et sociale.

Le 15 mars, c'est une initiative forte, à Paris, qui a permis de lancer sur tout le territoire des

débats, des expos, afin de faire connaître, valoriser et défendre les valeurs contenues dans ce programme. Ces rendez-vous vont permettre aux plus jeunes d'apprendre et aux plus anciens de se rappeler dans quel contexte économique et politique ce programme fut élaboré.

L'IHS-CGT a réalisé un cahier spécial ainsi qu'une exposition.

Nous vous engageons vivement à vous le procurer. L'UCR-CGT va voir comment utiliser l'expo.

Servons-nous de ce moment d'histoire qui fut le début de grands progrès pour l'ensemble de la population, pour les salarié·es, pour les retraité·es, afin d'écrire la suite des jours heureux.

MIREILLE PAUME

Les Jours heureux

A lors que la guerre fait rage en Europe et que l'Allemagne nazie occupe la France, des hommes se réunissent dans l'ombre pour ériger les fondations d'une société nouvelle. L'action militaire n'est pas tout, il faut aussi préparer l'avenir, inventer le jour d'après. Ce sera le rôle de l'état-major de la Résistance - le CNR - fondé par Jean Moulin, en mai 1943. En pleine clandestinité, les chefs des grands réseaux, les délégués des principaux de partis politiques, de droite comme de gauche, ainsi que les représentants des deux grandes confédérations syndicales de l'époque - la CGT et la CFTC - se réunissent et élaborent un projet économique et social pour la France du lendemain.

Le 15 mars 1944, le programme est entériné et publié sous le nom *Les Jours heureux*. Plus qu'une simple brochure militante, politique et économique, c'est un idéal de vision et un changement radical de la France qui émerge. En son cœur, l'idée de solidarité et de mise en commun des richesses : service public, nationalisation, Sécurité sociale, droit à la retraite, accès aux soins, congés payés, liberté de conscience, presse indépendante des puissances de l'argent. Voici jetés les fondements de l'État providence et d'une société où l'intérêt particulier cède devant l'intérêt général. Adopté à la Libération par le gouvernement provisoire du général de Gaulle, *Les jours heureux* ont façonné en profondeur notre pays. Mais cet héritage précieux est aujourd'hui en péril, grignoté par des politiques qui sapent son essence et affaiblissent les institutions démocratiques. D'où

l'urgence de redonner à ce document historique exceptionnel toute la place qui lui est due, car sauver le passé, c'est sauver l'avenir.

Cette nouvelle édition des Jours heureux est précédée d'un texte inédit de Sophie Binet, secrétaire générale de la Cgt. Un livre de combat, de rassemblement et d'espoir.

Les Jours heureux, programme du Conseil national de la Résistance, précédé de Il est minuit moins le quart de Sophie Binet, 2024, éditions Grasset, 9 €. Commande: Boutique Matériel syndical, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil cedex - 01 55 82 81 00 - <https://materielsyndical.cgt.fr/>



ÉCONOMIE

Vous avez dit pouvoir d'achat ?

Dans notre société, comment définir le terme de pouvoir d'achat ? C'est la capacité à acquérir des biens de consommation, des services, afin de satisfaire, en priorité, nos besoins vitaux, se nourrir, se loger, se chauffer, se soigner, s'habiller, essentiels et plus, si possible.

Dans notre société, il peut paraître évident que les besoins vitaux soient largement satisfaits. Pourtant, à y regarder de plus près, cela devient de plus en plus compliqué d'y accéder. Ne pas pouvoir les satisfaire rend la vie de tous les jours insupportable, voire impossible.

À la suite de la consultation, *De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?*, initiée par l'UCR-CGT, et dans les rapports de différentes associations, il ressort que les postes de dépenses incompressibles sont de plus en plus difficiles à assumer.

SE NOURRIR

Parlons de la malbouffe. À quoi est-elle due ? Effet de mode ou réel problème de coût ? Quand les produits de consommation courante, le lait, les pâtes, la farine, voient leurs prix grimper de manière exponentielle, bien se nourrir dépend du montant que l'on peut consacrer à l'alimentation. Manger des légumes, des fruits, des produits bio, consommer des productions françaises, des produits ménagers moins nocifs, etc., c'est très bien. Mais le chariot ou le fameux panier de la ménagère, à budget constant, est de moins en moins rempli.

Sans parler des augmentations de certaines grandes marques qui font du greenwashing (écolablanchiment ou verdissage, en français) et en profitent pour augmenter leur prix avec différentes méthodes, sur les emballages par exemple.

SE LOGER

Que l'on soit propriétaire ou locataire, l'habitation coûte chaque année de plus en plus. Il ne suffit pas d'avoir un toit au-dessus de la tête, il faut chauffer, éclairer et entretenir notre lieu de vie. Le prix des services nécessaires à un logement décent représente une charge incontournable. Le coût de l'électricité et du gaz a connu, ces dernières années, une flambée indécente. Beaucoup de retraités préfèrent baisser le thermostat, étaler les travaux, voire ne pas les faire, laissant ainsi leur habitat se dégrader. Cela a des conséquences directes sur le bien-être et la santé. Aujourd'hui, se loger représente une dépense de 25 à 30 % des revenus.

SE SOIGNER

Il est bien sûr essentiel de se soigner. Mais bien plus, il convient d'entretenir sa santé pour prévenir les maladies. Le logement et la nourriture sont les premiers facteurs d'une vie saine.

Pour autant, quand un gouvernement décide de doubler les franchises médicales, quand les médecins, généralistes ou spécialistes, sont presque tous en secteur 2, appliquant les « tarifs libres », quand les opérations inévitables sont soumises à des surpluses d'honoraires, souvent exorbitants, quand les



Augmentation des prix, sous revalorisation des pensions et retraites, le caddy pèse de plus en plus lourd.

mutuelles sont inaccessibles, n'y-t-il pas un problème d'accès aux soins ? Mais, prendre soin de soi n'est pas qu'un problème de pouvoir d'achat, c'est aussi un problème de déserts médicaux.

S'HABILLER

Été comme hiver, nous avons besoin de couvrir notre corps. Sans tomber dans la caricature d'une victime de la mode, ou avoir des placards remplis d'habits, il faut bien reconnaître que nous sommes obligé-es d'acheter des vêtements adaptés à la saison ou à la région dans laquelle nous vivons. Là aussi, il faut choisir entre le souvent plus coûteux, bien solide, bien fait qui dure longtemps, et les prix plus bas, du moins résistant, moins fiable. Mais quand le budget est terriblement serré, mettre quelques euros de plus pour une paire de chaussures, par exemple, est un casse-tête. La solution est d'aller vers le moins coûtant.

QUESTION DE CHOIX ?

Nos gouvernants, en accord avec les grands patrons du Cac 40, nous félicitent pour avoir su maîtriser nos consommations d'électricité, de gaz, de carburants. Est-ce vraiment par souci écologique ou par obligation afin d'être en capacité de payer ses factures ?

La culpabilisation est sous-jacente. Être de bons citoyens et consommer à bon escient, admettons, mais il faut reconnaître qu'il y a un vrai problème sur le montant des pensions et retraites.

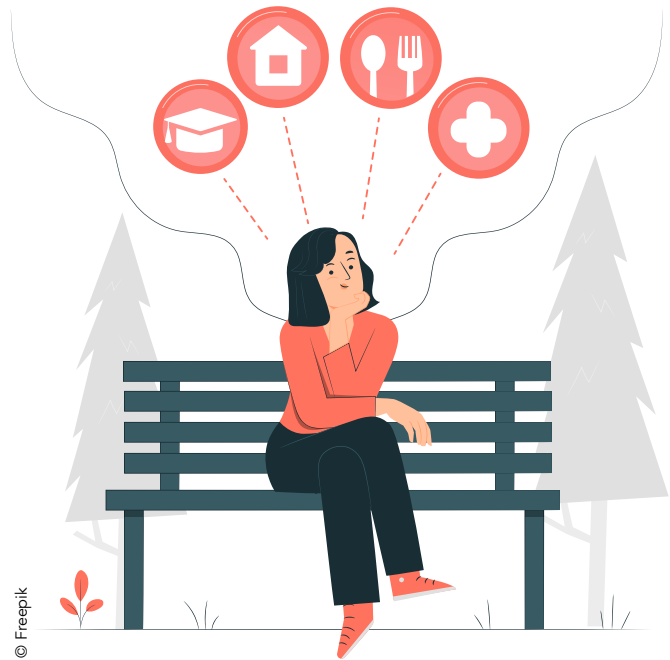
Les retraité-es qui ont une pension en dessous du seuil de pauvreté, soit 1 158 euros par mois pour une personne seule, n'ont pour ainsi dire pas de pouvoir d'achat. Elles et ils ne peuvent pas se permettre de faire des choix. Les magasins discounts, les sites à bas prix sont leur seule possibilité de satisfaire les besoins vitaux.

Les retraité-es à revenus, dits normaux, sont, eux aussi, aujourd'hui, contraints de hiérarchiser les dépenses, pour laisser trop souvent de côté les sorties, les restaurants, les loisirs et tout ce qu'il est communément appelé le superflu.

La société d'aujourd'hui nous contraint à posséder :

- un moyen de locomotion, par manque flagrant de réseaux de transports en commun dans beaucoup de localités,
- un téléphone portable, du fait de la disparition des cabines téléphoniques publiques,
- un accès internet, à cause de la dématérialisation des démarches administratives et de la disparition des guichets des services publics,
- un compte et une carte bancaire avec des frais de gestion à la charge du client.

C'EST QUOI LE POUVOIR D'ACHAT ?



LE SENS DES MOTS

Le pouvoir d'achat est directement lié au montant des pensions et des retraites. Il n'est pas forcément synonyme de surconsommation. Les mots ont un sens, car, oui, aujourd'hui, nous sommes obligé-es d'acheter à prix fort tous ces biens vitaux.

La société, que les gouvernements successifs nous imposent, est basée sur la recherche absolue du profit maximum et immédiat, de la rentabilité financière, au détriment du bien-être des peuples.

Ne nous trompons pas, le pouvoir d'achat est une donnée importante dans nos revendications. Il détermine le niveau des revalorisations des pensions et des retraites dont nous avons besoin pour satisfaire nos besoins essentiels et le « superflu » tant nécessaire au bien vieillir.

Quand on parle des ultrariches, des actionnaires, qui voient chaque année leur dividendes explosés, le mot pouvoir d'achat n'est jamais prononcé. Bien entendu, la relation entre les richesses créées par le travail et le montant des salaires et des pensions est un élément essentiel dans la construction du pouvoir d'achat. Cela s'appelle une juste répartition des richesses.

Il y a 80 ans, le Conseil national de la Résistance éditait un programme intitulé *Les Jours heureux*, dont la logique économique est uniquement basée sur le progrès social, tout en étant économiquement viable. Les acquis qui en ont découlé après-guerre sont depuis mis à mal par les politiques capitalistes. Ne laissons pas faire.

INTERNET

Le nouveau site des retraité·es CGT

<https://union-confederale-retraites.cgt.fr>, c'est la nouvelle adresse du site internet de l'UCR-CGT. À mettre dans vos favoris.

Ce site se veut « miroir » de celui de la Confédération. Cette décision correspond aux impératifs actuels : pouvoir mettre rapidement le site à jour, avoir à proximité un correspondant technique et être propriétaire du contenu. L'objectif est d'être au service des structures. Les UFR et les USR auront ainsi accès facilement aux informations et publications nécessaires à leur activité. Il est conçu pour faire connaître et valoriser les initiatives prises dans les territoires et dans les professions.



Un certain nombre d'articles, de vidéos, de publications sont déjà en ligne. N'hésitez pas, allez sur le site, cliquez sur les rubriques. Tous vos commentaires seront les bienvenus, afin d'améliorer son accessibilité, son contenu. Pour que le site soit vivant, il se doit d'être interactif. N'hésitez pas à nous envoyer vos documents, initiatives, photos.

Le site permet d'avoir accès à Intranet grâce à l'onglet Outil et le code qui a été fourni par le secrétariat de l'UCR. Intranet est réservé aux membres de la CE de l'UCR, aux secrétaires généraux des USR et des UFR. Nous remercions vivement les personnes qui se sont impliquées dans sa réalisation.

GUY SILVESTRI

Vie nouvelle

MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT

Ou parrainez un(e) ami(e) !

Nom et prénom :

Adresse :

Dernière profession :

Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement (15€) à Vie nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex*

15,50 €*

*Offre réservée aux nouveaux abonnés



Le magazine fait par et pour les retraités

www.ucr.cgt.fr

Abonnez-vous !

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

BRÈVES



UNE ÉTAPE HISTORIQUE POUR LES RETRAITÉ·ES SUISSES

Après une intense campagne, la proposition, lancée par les syndicats, d'introduire un 13^e mois pour toutes les personnes âgées suisses, hommes et femmes, bénéficiaires d'une rente sociale (retraites et pensions), a été acceptée en votation [58 %, ndlr], le dimanche 3 mars 2024.

La forte mobilisation de la base syndicale et d'autres larges couches de la population a été décisive pour cette victoire. « *Le grand engagement a porté ses fruits* », souligne Vania Alleva, présidente d'Unia*, en faisant référence aux nombreux militants, membres et associés qui ont apporté une contribution décisive à la campagne.

Les syndicats ont pu faire valoir les conditions de vie difficiles de nombreuses personnes âgées, mais aussi de nombreuses retraitées qui ne peuvent souvent compter que sur la retraite de base minimum.

Le résultat de la votation montre clairement que le gouvernement, la majorité parlementaire et les employeurs, qui s'opposent à cette réforme, ont trop longtemps ignoré la question des retraites. Le 13^e mois - qui entrera en vigueur à partir de 2026 - compensera désormais la perte de pouvoir d'achat subie ces dernières années. « *Il s'agit d'une avancée sociale majeure pour la Suisse, qui renforce la confiance dans l'avenir de la prévoyance vieillesse. Et elle nous aide dans la lutte pour de meilleurs salaires et contre le vol des pensions* », ajoute Vania Alleva.

Également, les électeurs ont massivement rejeté l'idée de relever l'âge de la retraite indexé sur l'espérance de vie. « *Le Non clair [74 %, ndlr] à l'augmentation de l'âge de la retraite est un soulagement pour les travailleurs* », note l'Union syndicale suisse, la plus grande fédération syndicale du pays. Ce résultat met hors de question la demande constante de l'économie de travailler plus longtemps.

* Plus grand syndicat suisse.

LE PERMIS DE CONDUIRE DÉMATÉRIALISÉ

Via l'application France Identité, vous avez la possibilité d'enregistrer votre permis de conduire et de le présenter lors de tout contrôle routier. Il faut être titulaire du nouveau permis, format carte de crédit. Le permis rose à 3 volets n'est pas enregistrable. Ce dernier doit disparaître définitivement le 19 janvier 2033.

Pour l'instant, l'Union européenne n'a pas voté la généralisation du contrôle médical selon l'âge, déjà appliqué dans quelques pays européens.



© France-identite.gouv.fr

LES CARTES DE FIDÉLITÉ DES GRANDES ENSEIGNES AUSSI

Le journal *Le Parisien* indique que « *le chiffre d'affaires des opérations promotionnelles liées à la carte de fidélité a augmenté de 17,5 % en 2022* ».

De plus en plus, les grandes enseignes proposent des cartes dématérialisées, les cartes digitales. Des millions de personnes ont déjà téléchargé l'appli de Lidl, Carrefour ou autres grandes surfaces, donnant ainsi leur mail, téléphone, pour être informées et devenir « clients privilégiés » lors d'opérations exclusives.

Alors que nous combattons le démarchage par téléphone ou l'envahissement des mails, les grandes enseignes ont trouvé l'astuce pour s'ingérer dans la vie des consommateurs, tout en se constituant un fichier numérique extrêmement rentable pour leurs finances et la fidélisation de la clientèle.

JACQUES VERDON



© Adobe Stock



Crédit photo : Fotosearch - GraphixObsession.

Votre organisation syndicale nous fait confiance, pourquoi pas vous ?

La Macif vous propose des solutions pour vous et votre famille : auto, habitation, santé, crédit...

Et aussi des solutions adaptées au monde de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : macif.fr



La Macif,
c'est **vous.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



Les contrats santé distribués par la Macif sont assurés par une mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits SOCRAM BANQUE, Société anonyme. Capital 70 000 000 €. RCS NIORT 682 014 865. Siège social : 2 rue du 24 février CS90000 79092 NIORT cedex 9. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 (www.orias.fr).

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort. Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orias.fr)